

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le lundi 29 mars 2010, à 17 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion de la présentation du règlement numéro 333 autorisant des travaux de construction d'un centre récréoaquatique et un emprunt estimé à ce stade-ci à un montant de 18 375 000 \$
5. Levée de la séance